

Offrir une messe ?

Offrir une messe pour des mariés, une naissance, un proche, un défunt... C'est peut-être pour vous une démarche familière... ou totalement inconnue !

Voici quelques explications.

Toute messe est une action de grâce pour le sacrifice de Jésus qui réconcilie les hommes avec son Père. Une messe est donc toujours célébrée « pour tous ». Cependant, l'Église permet aux fidèles de s'associer plus étroitement à ce sacrifice en confiant au prêtre une intention particulière lors d'une célébration eucharistique.



Comment faire dire une messe pour une intention particulière ?

Ce geste, si habituel dans la tradition de l'Église, a été un peu oublié. Pour faciliter votre démarche, il vous suffit de remplir le formulaire au verso et de le donner à la paroisse.

L'offrande

Le montant de l'offrande est proposé par l'Assemblée des Évêques. Vous pouvez donner plus ou donner moins. Mais en aucun cas la grâce reçue ne dépendra de la somme ! Le montant proposé par les évêques nous permet de rester raisonnables !

* Pour une messe, l'offrande s'élève actuellement à 17€. Pour une neuvaine (célébration de 9 messes consécutives, 9 jours), il est proposé une offrande de 160 €. Pour un trentain dit grégorien (célébration de 30 messes consécutives, 30 jours) l'offrande proposée est de 560 €.

La messe n'a pas de prix. Mais dès les origines, les fidèles ont voulu participer à l'Eucharistie par des offrandes en nature ou en espèces, destinées à assurer les frais du culte, la subsistance des prêtres, la vie de l'Église. C'est l'origine de la pratique des "honoraires de messe", qui s'enracine dans l'Ancien Testament. Le prêtre doit toujours pouvoir "vivre de l'autel". Le code de droit canonique légitime cette pratique et la réglemente (C.946 et suivants). La vie matérielle de l'Église repose en partie sur cette contribution volontaire des



Maison paroissiale - 110, rue des écoles 74930 Reignier-Esery
Tel. 04 50 43 40 50 - ax 04 50 95 78 21
st-jean23@diocese-annecy.fr - www.diocese-annecy.fr/st-jean-XXIII

Demande de célébration de messe

Votre nom Prénom

Adresse

Tél. Courriel

Je souhaite faire célébrer une ou plusieurs messes pour :

.....
.....

Lieu : Indifférent Arthaz-Pt ND Dame Arbusigny

La Muraz Monnetier-Mornex Nangy

Cocher les cases SVP

Pers-Jussy Reignier-Esery

Jour :

Indifférent En semaine Le samedi ou dimanche

à une date précise, le

Nombre de messe (s) à célébrer : x 17€* = €

chèque à l'ordre de « **Paroisse Saint-Jean XXIII** » en espèces

Fait à : **Le :**

Merci de remettre votre demande à la paroisse, 15 jours avant la date de 1^{ère} célébration.

Réservé paroisse

Trans.mis à.....le.....

Règlement transmis à..... le.....